

Maître Gabriel CHAMPION, membre de la SCP RD AVOCATS & ASSOCIES,
Avocat au Barreau de Nîmes,
3 rue Monjardin 30000 NIMES, Tél. : 04.66.36.08.46 – fax 04.66.36.66.90 - g.champion@rdavocats.fr

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES AU PLUS OFFRANT



A VILLENEUVE LES AVIGNON (30),

16 place du Mont Serein,

Dans un ensemble immobilier soumis au régime de la copropriété dénommé HAUTS D'AVIGNON figurant au cadastre Section CY 58 à 59, CY61 à 62, CY 72, CY 74, CY 204 à 224, CY 227 à 236, CY 238 à 303, CY 305 à 319, CZ 71 à 73, CZ 78, CZ 207 à 250, CZ 252 à 290, CZ 293 à 305, d'une contenance de 13 ha 10 a 45 ca

Le lot 979 : un appartement de 70 m², dans le bâtiment H, au 4^{ème} étage bas, escalier 1 avec loggia et séchoir

Et les 130/74473^{èmes} des parties communes générales

Et les 130/22465^{èmes} des parties communes spéciales du groupe IV

Le lot 945 : une cave dans le bâtiment H, au rez-de-chaussée

Et les 2/74473^{èmes} des parties communes générales

Et les 2/22465^{èmes} des parties communes spéciales du groupe IV

Mise à prix : 26.500,00 € (vingt-six mille cinq cents euros)

VISITE : LE JEUDI 19 NOVEMBRE 2026 de 10 h à 11 h SUR PLACE,
effectuée par la SCP DAUZET DESFOUR, Commissaires de Justice
à Bagnols sur Cèze (Tél. : 04.66.89.52.18)

L'ADJUDICATION aura lieu le **JEUDI 26 NOVEMBRE 2026 à 9 h 30**
au Palais de Justice de Nîmes (30000), boulevard des Arènes,
à l'audience des saisies immobilières du Juge de l'exécution.

DESCRIPTION : Appartement de 70 m² comprenant : hall d'entrée, séjour, cuisine, 2 chambres, salle d'eau, wc, balcon couvert.
Cave dans le bâtiment H.

Les enchères ne peuvent être reçues qu'avec le concours d'un avocat inscrit au Barreau de Nîmes, muni d'un chèque de banque ou d'une caution bancaire irrévocable de 10 % du montant de la mise à prix avec un minimum de 3 000 € à l'ordre du Bâtonnier de l'Ordre des Avocats.

Occupation : le bien est occupé par le propriétaire.

Conditions de la vente : le cahier des conditions de vente a été déposé au Greffe où tout prétendant peut en prendre connaissance, ainsi qu'au Cabinet de l'avocat poursuivant.

Les frais engagés pour parvenir à la vente et ceux d'adjudication sont payables en sus du prix par l'adjudicataire dans les délais prévus au cahier des conditions de vente.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS S'ADRESSER A :

- Maître Gabriel CHAMPION, membre de la SCP RD AVOCATS & ASSOCIES, 3 rue Monjardin 30000 NIMES, avocat au Barreau de Nîmes, Tél. : 04.66.36.08.46.
- Maître Lionel FOUQUET, Membre de la SELARL PYXIS AVOCATS, avocat poursuivant la vente, 243 Bd Albin Durand à Carpentras, Tél : 04.84.51.00.00
- Au Greffe du Juge de l'Exécution près le Tribunal Judiciaire de Nîmes où le cahier des conditions de vente a été déposé et enregistré sous le numéro RG 26/00002.
- Auprès d'un avocat inscrit au barreau de NIMES.

Fait et rédigé à Nîmes,

Le 1^{er} octobre 2026